

L'école primaire du Lycée Français de Djibouti au sein du réseau AEFÉ

Partie intégrante du Projet d'établissement, le projet d'école 2018-2021 a été validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale de la zone Afrique Australe et Orientale : il a été adopté au Conseil d'école du 10 juin 2018.

Il fixe le cadre pédagogique des actions de l'école primaire sur trois années scolaires et fait chaque année l'objet d'une mise à jour en fonction des besoins de l'école et des adaptations nécessaires selon l'évolution de la structure du 1^{er} degré.



Les deux axes prioritaires de l'école primaire.

1. L'excellence éducative.

- Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages tout au long du Parcours d'un élève au LFD.**

Un Parcours linguistique ambitieux et l'accompagnement de tous les élèves au quotidien: dispositifs PMQC, FLsco et EMILE à renforcer à partir de référents pédagogiques complémentaires aux enseignants.

Un nouveau Parcours d'Education Artistique et Culturelle ouvert sur le pays hôte.

Des pratiques et des outils pédagogiques harmonisés par niveau, par cycle, sur l'Ecole.

Instaurer un Programme d'Enseignement Moral et Civique centré sur la citoyenneté active des élèves : développer les conseils de délégués, sensibiliser au développement durable, responsabiliser les élèves, définir ensemble des règles collectives et les respecter.

- Optimiser la formation et l'accompagnement des enseignants recrutés localement.**

Deux outils de zone AAO à utiliser : Port folio et ses documents d'accompagnement.

Un protocole interne d'accompagnement, un dispositif de formation, des animations pédagogiques adaptées aux besoins et aux profils, des remplaçants recrutés à temps plein.

Directeur d'école, EMFE et enseignants « tuteurs » investis dans cette même mission.

2. Un pilotage pédagogique optimisé pour valoriser l'établissement dans la zone AAO.

- Des outils communs de la zone AAO au service de l'expertise pédagogique.**

Des indicateurs précis sur l'établissement et sur la zone : tableaux de bord.

Des évaluations communes de zone : en début et fin d'année scolaire.

- Mutualiser les compétences de chaque enseignant, valoriser les responsabilités.**

- Des projets innovants.**